



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01421

Numéro SIREN : 791 325 798

Nom ou dénomination : 5 INVEST'H

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2017 sous le numéro de dépôt 10839

SAS 5 INVEST'H

4 Avenue Laurent Cely
TOUR ASNIERES HALL B
92600 ASNIERES SUR SEINE



COMPTES ANNUELS du 21/02/2013 au 31/12/2014

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1	et	2
- Compte de résultat	3	et	4
- Annexe	5	et	6

NETEXCO

38 rue de la tour
Bâtiment D
75016 PARIS
01 55 26 98 00

SAS 5 INVEST'H

4 Avenue Laurent Cely
TOUR ASNIERES HALL B
92600 ASNIERES SUR SEINE

COMPTES ANNUELS

NETEXCO

*38 rue de la tour
Bâtiment D
75016 PARIS
01 55 26 98 00*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 23			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 500	500	1 000		1 000	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 808		9 808		9 808	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 875 179	13 803	5 861 375		5 861 375	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	6 000		6 000		6 000	
	Total II	5 892 486	14 303	5 878 183		5 878 183	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	473 692		473 692		473 692	
	Autres créances	361 004		361 004		361 004	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	597 458		597 458		597 458	
	Disponibilités	55 400		55 400		55 400	
	Charges constatées d'avance (3)	6 625		6 625		6 625	
	Total III	1 494 180		1 494 180		1 494 180	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 386 666	14 303	7 372 363		7 372 363	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014 23	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 100		1 000 100	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 592 909		1 592 909	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 593 009		2 593 009	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 593 141		2 593 141	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	64 279		64 279	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 496		140 496	
	Dettes fiscales et sociales	203 747		203 747	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 777 691		1 777 691	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 779 354		4 779 354	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 372 363		7 372 363	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 618 324

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 23			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	920 122		920 122		920 122	
Chiffre d'affaires NET	920 122		920 122		920 122	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			920 122		920 122	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			245 443		245 443	
Impôts, taxes et versements assimilés			47 146		47 146	
Salaires et traitements			453 112		453 112	
Charges sociales			165 526		165 526	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			500		500	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			911 728		911 728	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 394		8 394	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 23	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 658 200		1 658 200	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	392		392	
Total V	1 658 592		1 658 592	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 803		13 803	
Intérêts et charges assimilées (4)	56 947		56 947	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	70 751		70 751	
2. Résultat financier (V-VI)	1 587 841		1 587 841	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 596 236		1 596 236	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0		0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	0		0	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 288		1 288	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 288		1 288	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 288-		1 288-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 039		2 039	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 578 714		2 578 714	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	985 806		985 806	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 592 909		1 592 909	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

NETEXCO

4.Avenue Laurent Cely
TOUR ASNIERES HALL B
92600 ASNIERES SUR SEINE

ANNEXE DU 21/02/2013 AU 31/12/2014

NETEXCO

38 rue de la tour
Bâtiment D
75016 PARIS
01 55 26 98 00

ANNEXE

Exercice du 21/02/2013 au 31/12/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Premier exercice fiscal sur une durée exceptionnelle de 22 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 683 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 0 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 21/02/2013 au 31/12/2014

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Produits à recevoir****Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 279
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 272
Dettes fiscales et sociales	26 010
Total	47 561

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 625
Total	6 625

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés**Engagements reçus**

CAUTION DIRIGIANT	216 000
Total	216 000

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	5	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	5	
Permanence ou changement de méthodes	5	
Informations générales complémentaires	5	
Informations complémentaires (CICE)	5	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Produits à recevoir	6	
Charges à payer	6	
Charges et produits constatés d'avance	6	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Montant des engagements financiers	6	
Engagement en matière de pensions et retraites		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

5 INVEST'H
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 100 euros
Siège social : 4 Avenue Laurent Cely
92600 ASNIERES SUR SEINE
791 325 798 00019 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2015

Le trente juin deux mille quinze, au siège social, les associés de la société 5 INVEST'H se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Sont présents :

- HERSZKORN Jacques-Laurent, détenteur de 7 000 700 actions, ci 7 000 700 actions.
- HERSZKORN Sabine, détenteur de 3 000 300 actions, ci 3 000 300 actions.

Total des actions des associés présents : 10 001 000 actions sur les 10 001 000 actions composant le capital social.

Monsieur HERSZKORN Jacques-Laurent préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Madame HERSZKORN Sabine.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2014
- rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce ; approbation de ces conventions
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE Résolution - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Sont également approuvées les opérations réalisées pendant la période courante depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes **Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 592 909 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 1 592 909 euros.

AFFECTATION

- **au Report à nouveau**, soit 1 592 909 euros

Solde du Report à nouveau, soit 1 592 909 euros

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME Résolution - Conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME Résolution

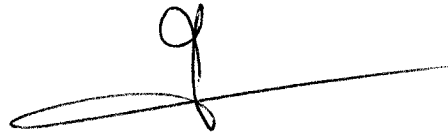
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur HERSZKORN Jacques-Laurent

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke.

Le Secrétaire
Madame HERSZKORN Sabine

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'S' and 'H' with a horizontal stroke.